

## **Incendie rue Engueysse-rue Grand'côte à Albi : les travaux de consolidation débutent**

**Florence BELOU, présidente de Tarn Habitat, bailleur social qui a été victime de l'incendie du bâtiment historique situé rue Engueysse à Albi dans la nuit du 13 au 14 août 2023, fait un point de la situation.**

La présidente et le conseil d'administration de Tarn Habitat réaffirment leur soutien aux locataires sinistrés et tiennent à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés à l'occasion de cet événement, et en particulier les sapeurs-pompiers. Leur rapidité d'action a permis de ne déplorer aucun blessé lors de cet incendie et la qualité de leur intervention a su préserver la sauvegarde de l'édifice historique.

### **Tous les locataires relogés définitivement**

Le soir-même de l'incendie, en gestion de crise, les services de la mairie d'Albi ont pu mettre à l'abri l'ensemble des habitants concernés.

Les agents de Tarn Habitat ont ensuite pris le relais dès le lendemain matin pour assurer la mise à disposition d'un hébergement temporaire pour les locataires sinistrés, d'abord en hôtel puis en logement meublé, le temps de trouver une offre adéquate de relogement définitif.

Journées, week-ends et jours fériés, les équipes de Tarn Habitat ont travaillé sans relâche pour apporter des solutions rapides et pérennes. Un soutien psychologique a pu être proposé aux familles.

À ce jour, une solution de relogement définitif a été convenue avec chaque famille. Certaines ont déjà pu prendre possession de leur nouveau logis.

### **Consolider, préserver avant de reconstruire**

La stabilité de ce bâtiment à colombages étant assuré par l'ossature en bois, dont une partie a brûlé, une consolidation d'urgence doit être menée, allant au-delà des premières actions menées le lendemain de l'incendie. La municipalité d'Albi a par conséquent publié un arrêté de péril pour cet immeuble et les immeubles voisins.

Les premiers travaux de consolidation ont pu être entamés dès le lundi 28 août 2023, après achèvement des investigations policières et réalisation des études d'experts structure, de bureaux d'études, de l'architecte des bâtiments de France, et de l'entreprise Benezech TP mandatée pour ces travaux de préservation. Ces premiers travaux vont donc consister à déconstruire les parties dégradées et à renforcer et stabiliser les murs porteurs et les planchers subsistants.

Une fois la structure consolidée, d'ici quelques semaines, les services de Tarn Habitat piloteront l'installation d'une toiture provisoire permettant d'éviter toute dégradation du bâti. Le bâtiment mitoyen appartenant à Tarn Habitat sera également remis en état.

La réfection du bâtiment pourra alors s'envisager mais nécessitera encore de longues études et le choix d'entreprises spécialisées avant les travaux qui rendront à ce bâtiment toute sa splendeur passée.